

Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

À partir de la rentrée 2026, le master Histoire, Civilisations, Patrimoine dispensé à l'Université de Picardie Jules Verne se déclinera en quatre parcours, différenciés dès le premier semestre :

- [Histoire et Archéologie](#)
- [Guerre et Société](#)
- [Métiers des Archives](#)
- [Pouvoir et Société](#)

Chaque parcours partage des enseignements avec les autres afin de favoriser les échanges et la connaissance des différents métiers du patrimoine et de la recherche. La majorité des cours reste cependant propre à chaque parcours afin de permettre une spécialisation progressive et une préparation adaptée aux métiers visés.

Favoriser la recherche historique

Le master entretient des liens étroits avec les deux unités de recherche auxquelles il est adossé : le [Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits \(UE-4289 : CHSSC\)](#) pour l'histoire moderne et contemporaine et [« Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoire de l'Antiquité à la Renaissance » \(UE-4284 : TrAme\)](#) pour l'histoire et l'archéologie anciennes et médiévales. Toutes deux sont rattachées à l'école doctorale de sciences humaines et sociales (EDSHS), facilitant les poursuites d'études en doctorat. Des liens sont également entretenus avec la SFR « Territoires historiques » (A2U).

Des partenariats avec des institutions culturelles renommées

Le master bénéficie d'un fort ancrage territorial, dont chaque parcours peut bénéficier par le biais de nombreux partenariats avec les milieux professionnels locaux : Somme Patrimoine ; Historial de Péronne ; Archives départementales de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne ; Archives métropolitaines d'Amiens ; Musée de Picardie ; Service régional d'Archéologie ; Service départemental d'archéologie de l'Oise ; etc. À l'horizon 2029, le conservatoire national de la presse (Bibliothèque nationale de France) s'installera par ailleurs à quelques mètres du Campus Citadelle où sont dispensés les enseignements.

Responsable de la mention

Isaure Boitel
isaure.boitel[at]u-picardie.fr

Blog de la formation (tenu par les étudiants)

<https://histoireupjv.hypotheses.org/>

Parcours Histoire et Archéologie

Le parcours Histoire et Archéologie propose une formation à la recherche en archéologie mais aussi à la pratique de terrain (fouilles programmées, archéologie préventive, musées archéologiques, etc.). L'articulation entre histoire et archéologie permet de former des archéologues capables de mieux percevoir les enjeux historiques de leurs recherches et, par conséquent, susceptibles de prendre des responsabilités dans les institutions au sein desquelles ils seront employés.

Volume horaire

Plus de 400 heures d'enseignement sur deux années.

Les atouts de la formation

- Suivi individualisé de chaque étudiant pour favoriser la construction de son projet de recherche et de son projet professionnel
- Un travail de recherche (mémoire) et deux mois minimum d'expérience de terrain (stages)
- Nombreux partenariats avec les institutions locales de l'archéologie (collectivités territoriales, DRAC, musées archéologiques, ...)
- Chantiers de fouille, en France et à l'étranger, conduits par des enseignants-chercheurs de la formation
- Excellent taux d'insertion (100 % à 18 mois)
- Passerelle (S2 et S3) avec les parcours « Guerre et Société » et « Pouvoir et Société »

Compétences acquises

À l'échelle de la mention, les étudiants apprendront à construire une analyse réflexive et distanciée, maîtriser les outils de la communication scientifique, développer une conscience critique. De manière plus spécifique, les étudiants du parcours Histoire et Archéologie seront, à l'issue de ce Master, en capacité de :

- Conduire intégralement un travail de recherche sur un sujet donné
- Mobiliser la documentation spécifique à l'archéologie
- Maîtriser les règles s'appliquant aux chantiers de fouille et aux objets archéologiques
- Maîtriser les méthodes et techniques de la fouille et notamment de l'instrumentation de terrain
- Savoir traiter les données en laboratoire, notamment à l'aide d'outils numériques

Débouchés

- Métiers de l'archéologie professionnelle (programmée ou préventive)
- Métiers de la médiation et de la conservation du patrimoine (médiation sur les sites archéologiques, gestion de collections archéologiques, etc.)
- Enseignement supérieur et recherche (après poursuite en doctorat)

Organisation de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Les trois premiers semestres sont consacrés à des enseignements sur le campus ou sur site ; le quatrième semestre est entièrement dédié à la rédaction

d'un mémoire de recherche. Les étudiants devront également effectuer deux stages, chacun d'1 mois minimum (un par an), et rédiger un mémoire de recherche.

Programme des enseignements à compter de la rentrée 2026

Semestre 1

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire, Thème annuel d'archéologie

Enseignements spécialisés : Épigraphie ; Langues anciennes

Formation à la recherche : Archives et sources de l'histoire ; Méthodologie de la recherche ; Enseignement transversal (paléographie, culture administrative, muséologie, histoire de l'art,)

Enseignements pré-professionnels : Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 2

Séminaire de recherche : Centres et marges de l'histoire

Enseignements spécialisés : Géographie historique de l'environnement ; Langues anciennes

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Terrain de l'historien ; Assistance à journée d'études ; Enseignement transversal (paléographie, séminaire de recherche en histoire)

Enseignements pré-professionnels : Médiation culturelle ; Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 3

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Thème annuel d'archéologie ; Perspectives et pratiques de la recherche archéologie ; Contester le pouvoir

Enseignements spécialisés : Instrumentation de terrain ; Techniques de l'archéologie

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Assistance à journée d'études ; Terrain de l'historien

Enseignement pré-professionnel : Entraînement à la note de synthèse

Aménagements particuliers

L'Université de Picardie Jules Verne s'engage à accueillir et accompagner les étudiants tout au long de leur formation. Un accompagnement spécifique et, si nécessaire, des aménagements peuvent être mis en œuvre grâce à un travail collaboratif entre la mission Handicap, le référent Handicap de l'UFR et la/le responsable de la formation.

Pour plus d'informations : <https://www.u-picardie.fr/lupjv/nos-engagements-societaux/accueillir-accompagner-personnes-en-situation-handicap>

Conditions d'admission

Master 1

La première année de Master est ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence générale ou d'une licence professionnelle dans les mentions suivantes : Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Humanités ; Géographie et aménagement ; Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales ; Lettres ; Psychologie ; Sociologie ; Développement et protection du patrimoine culturel.

L'admission se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du sujet de recherche envisagé). Une courte expérience en archéologie (chantier de fouille, stage dans une structure archéologique, etc.) est attendue.

Toute candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme MonMaster : <https://monmaster.gouv.fr/>

Capacité d'accueil : 15 places en Master 1.

Master 2

L'entrée en Master 2 est de droit pour tout étudiant ayant effectué et validé un Master 1 (parcours « Histoire et archéologie ») à l'Université de Picardie Jules Verne.

Pour les étudiants extérieurs, l'entrée directe en Master 2 est possible sous réserve d'une formation de Master 1 en Archéologie et d'une expérience de terrain. Dans ce cas, l'admissibilité se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du projet de recherche envisagé). La candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme eCandidat : <https://www.u-picardie.fr/ecandidat/#!accueilView>. Après première sélection des dossiers, un entretien d'admission est réalisé.

Formation continue

Le Master est accessible aux salarié(e)s ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation (sfcu@u-picardie.fr).

Parcours Guerre et Société

Héritier du parcours « Phénomène Guerrier », le parcours Guerre et Société propose une formation à la recherche dédiée aux conflictualités inter-étatiques et intra-étatiques dans les sociétés, principalement en Occident, et aux réponses politiques, juridiques, sociales et patrimoniales qui y sont apportées. Les étudiants y sont invités à s'intéresser à toutes les formes de conflictualités (de la guerre à la contestation), d'acteurs (combattants/civils, bourreaux/victimes), de manifestations (discours, stratégies, représentations, etc.) et de répercussions, et à les replacer dans leur contexte historique. Ce parcours permet ainsi de croiser les approches issues de disciplines variées sur les sociétés en guerre et après-guerre de l'Antiquité à nos jours et plus spécifiquement aux époques moderne et contemporaine.

Volume horaire

Plus de 400 heures d'enseignement sur deux années.

Les atouts de la formation

- Suivi individualisé de chaque étudiant pour favoriser la construction de son projet de recherche et de son projet professionnel
- Ouverture interdisciplinaire permettant d'appréhender toutes les répercussions des conflits sur les sociétés (droit, psychologie, histoire de l'art, etc.)
- Partenariat avec l'Historial de Péronne
- Excellent taux d'insertion (100 % à 18 mois)
- Passerelle (S2 et S3) avec le parcours « Pouvoir et Société »

Compétences acquises

À l'échelle de la mention, les étudiants apprendront à construire une analyse réflexive et distanciée, maîtriser les outils de la communication scientifique, développer une conscience critique. De manière plus spécifique, les étudiants du parcours Guerre et Société seront, à l'issue de ce Master, en capacité de :

- Constituer et analyser un corpus de sources
- Faire dialoguer les périodes historiques et les disciplines
- Mobiliser les recherches les plus récentes sur un sujet et les replacer dans l'historiographie
- Mettre en œuvre une veille scientifique
- Construire un discours historique argumenté et adapté au public visé

Débouchés

- Conseiller scientifique (musées d'histoire et de guerre, tourisme de mémoire, collectivités territoriales)
- Médiateur scientifique
- Ingénieur d'études (centres et instituts de recherche)
- Enseignant-chercheur (après poursuite en doctorat)
- Officier (concours de l'armée)

Organisation de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Les trois premiers semestres sont consacrés à des enseignements sur le campus ou sur site ; le quatrième semestre est entièrement dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche. En sus des enseignements, les étudiants devront donc :

- effectuer un stage de quinze jours (Master 1) dans un laboratoire de recherche, dans une institution patrimoniale, dans une collectivité territoriale, ...
- rédiger un mémoire de recherche.

Programme des enseignements à compter de la rentrée 2026

Semestre 1

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Actualité de la recherche du Phénomène Guerrier

Formation à la recherche : Archives et sources de l'histoire ; Méthodologie de la recherche ; Enseignements transversaux (paléographie, muséologie, histoire de l'art, ...)

Enseignements pré-professionnels : Conduite de projet ; Culture administrative ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 2

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Violences de guerre ; Sociétés en guerre

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Terrain de l'historien ; Assistance à journée d'études ; Enseignements transversaux (paléographie, psychologie, histoire de l'art, ...)

Enseignements pré-professionnels : Médiation culturelle ; Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 3

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Actualité de la recherche du Phénomène guerrier ; Droit des conflits ; Sorties de guerre ; Guerre et musées ; Contester le pouvoir ; Politique européenne de défense

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Assistance à journée d'études

Enseignement pré-professionnel : Entraînement à la note de synthèse

Aménagements particuliers

L'Université de Picardie Jules Verne s'engage à accueillir et accompagner les étudiants tout au long de leur formation. Un accompagnement spécifique et, si nécessaire, des aménagements peuvent être mis en œuvre grâce à un travail collaboratif entre la mission Handicap, le référent Handicap de l'UFR et la/le responsable de la formation.

Pour plus d'informations : <https://www.u-picardie.fr/lupjv/nos-engagements-societaux/accueillir-accompagner-personnes-en-situation-handicap>

Conditions d'admission

Master 1

La première année de Master est ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence générale ou d'une licence professionnelle dans les mentions suivantes : Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Humanités ; Géographie et aménagement ; Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales ; Lettres ; Psychologie ; Sociologie ; Développement et protection du patrimoine culturel.

L'admission se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du projet de recherche envisagé).

Toute candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme MonMaster : <https://monmaster.gouv.fr/>

Capacité d'accueil : 15 places en Master 1.

Master 2

L'entrée en Master 2 est de droit pour tout étudiant ayant effectué et validé un Master 1 (parcours « Guerre et Société ») à l'Université de Picardie Jules Verne.

Pour les étudiants extérieurs, l'entrée directe en Master 2 est possible sous réserve d'une formation de Master 1 en Histoire. Dans ce cas, l'admissibilité se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du projet de recherche envisagé). La candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme eCandidat : <https://www.u-picardie.fr/ecandidat/#!accueilView>. Après première sélection des dossiers, un entretien d'admission est réalisé.

Formation continue

Le Master est accessible aux salariés ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les conditions de prise en charge de la formation (sfcu@u-picardie.fr).

Parcours Métiers des archives

Héritier du parcours MATA (Métiers des Archives et technologies appliquées), le parcours Métiers des archives propose une formation professionnalisante permettant de postuler à des emplois de catégorie A et B au sein de services d'archives publics ou privés. Les étudiants suivent des enseignements sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques, de visites de services et de stages. Par-là, la formation prépare les étudiants aux métiers des archives dans toute leur diversité avec une attention particulière aux archives territoriales et à leurs enjeux actuels (dématérialisation des processus documentaires, mutualisation des compétences, etc.).

Volume horaire

Près de 500 heures d'enseignement sur deux années (dont 200 heures assurées par des professionnels des archives).

Les atouts de la formation

- Suivi individualisé de chaque étudiant dans la construction de son projet professionnel
- Jusqu'à 10 mois d'expérience professionnelle sur deux ans (3 stages)
- Enseignements réguliers dans les services d'archives et évaluations sous forme de mises en situation professionnelle
- Nombreux partenariats avec des services locaux : Archives départementales de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise ; Archives communales et communautaires d'Amiens ; Archives municipales d'Abbeville ; Archives de la Communauté de Communes Nièvre et Somme ; etc.
- Préparation aux écrits des concours d'assistant et d'attaché de conservation du patrimoine (spécialité Archives)
- Insertion professionnelle rapide (90 % à 6 mois)

Compétences acquises

À l'échelle de la mention, les étudiants apprendront à construire une analyse réflexive et distanciée, maîtriser les outils de la communication scientifique, développer une conscience critique. De manière plus spécifique, le parcours Métiers des archives s'appuie sur le référentiel métier établi par l'Association des archivistes français (<https://www.archivistes.org/publications/referentiel-metier-la-profession-darchiviste-ou-les-metiers-des-archives/>). Ainsi, à l'issue de leur formation, les étudiants seront en capacité de :

- Comprendre le rôle de l'archiviste au sein d'une collectivité territoriale
- Se positionner au sein d'un projet d'archivage, y compris à dimension numérique
- Se conformer à la réglementation spécifique des archives et mettre en œuvre une veille juridique
- Traiter un fonds d'archives complexe (papier, mixte, électronique) textuel comme iconographique et rédiger l'instrument de recherche adapté
- Concevoir une stratégie de collecte et évaluer les risques
- Modéliser un flux documentaire, rédiger un tableau de gestion
- Mettre en œuvre une politique d'archivage et accompagner les services producteurs
- Connaître les enjeux de la dématérialisation des processus métiers
- Concevoir et conduire des projets d'archivage électronique comme de systèmes d'information
- Connaître les répercussions du numérique sur l'ensemble de la chaîne archivistique et savoir évaluer les risques

- Proposer des stratégies de médiation et valorisation archivistique adaptées à l'institution et au public visé

Débouchés

- Responsable d'un service d'archives (secteur public ou privé)
- Archiviste (archives territoriales, services à compétence nationale, opérateurs de l'État, secteur privé, ...)
- Archiviste itinérant
- E-archiviste
- Records manager
- Chargé de projet d'archivage électronique
- Prestataire d'archivage

Organisation de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Les trois premiers semestres sont consacrés à des enseignements sur le campus ou sur site ; le quatrième semestre est entièrement dédié à la réalisation d'un stage long. Sur l'ensemble de la formation, trois stages devront être réalisés :

- un stage de 15 jours (Semestre 1) permettant aux étudiants de confirmer leur choix professionnel
- un stage de 2 à 4 mois (Semestre 2) consacré au traitement d'un fonds
- un stage de 4 à 6 mois (Semestre 4) qui met les étudiants en situation de responsabilité professionnelle (*records management* ou archivage électronique).

Programme des enseignements à compter de la rentrée 2026

Semestre 1

Enseignements spécialisés : Histoire des institutions et de leurs archives ; Archivistique générale ; Paléographie

Formation à la recherche en histoire : Archives et sources de l'histoire ; Séminaire « Centres et marges de l'histoire »

Enseignements pré-professionnels : Méthodologie professionnelle ; Culture administrative ; Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 2

Enseignements spécialisés : Droit des archives ; Traitement des archives ; Conservation des archives ; Écosystème des archives territoriales ; Paléographie

Formation à la recherche en histoire : Séminaire « Centres et marges de l'histoire » ; Assistance à journée d'études

Enseignements pré-professionnels : Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques ; Méthodologie professionnelle

Semestre 3

Enseignements spécialisés : Gestion des archives courantes et intermédiaires ; Gestion de l'information numérique ; Transformation numérique des archives ; Valorisation des archives ; Actualité des archives

Enseignements pré-professionnels :

Entraînement à la note de synthèse ;
Méthodologie professionnelle

Aménagements particuliers

L'Université de Picardie Jules Verne s'engage à accueillir et accompagner les étudiants tout au long de leur formation. Un accompagnement spécifique et, si nécessaire, des aménagements peuvent être mis en œuvre grâce à un travail collaboratif entre la mission Handicap, le référent Handicap de l'UFR et la/le responsable de la formation.

Pour plus d'informations : <https://www.u-picardie.fr/lupjv/nos-engagements-societaux/accueillir-accompagner-personnes-en-situation-handicap>

Conditions d'admission

Master 1

La première année de Master est ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence générale ou d'une licence professionnelle dans les mentions suivantes : Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Humanités ; Géographie et aménagement ; Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales ; Lettres ; Psychologie ; Sociologie ; Développement et protection du patrimoine culturel ; Chargé de valorisation de ressources documentaires.

L'admission se fait sur dossier : CV + lettre de motivation. Une expérience antérieure dans un service d'archives (stage, service civique, etc.) est souhaitable.

Toute candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme MonMaster : <https://monmaster.gouv.fr/>

Capacité d'accueil : 15 places en Master 1.

Master 2

L'entrée en Master 2 est de droit pour tout étudiant ayant effectué et validé un Master 1 (parcours « Métiers des archives ») à l'Université de Picardie Jules Verne.

Pour les étudiants extérieurs, l'entrée directe en Master 2 est possible sous réserve d'une formation de Master 1 en Archivistique et/ou d'une expérience professionnelle similaire. Dans ce cas, l'admissibilité se fait sur dossier : CV + lettre de motivation. La candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme eCandidat : <https://www.u-picardie.fr/ecandidat/#!accueilView>. Après première sélection des dossiers, un entretien d'admission est réalisé.

Formation continue

Le Master est accessible aux salariés ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les conditions de prise en charge de la formation (sfcu@u-picardie.fr).

Parcours Pouvoir et Société

Le parcours Pouvoir et Société propose une formation à la recherche dans les quatre grandes périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine). La formation privilégie l'approche diachronique des phénomènes politiques, sociaux et culturels, les étudiants devant obligatoirement suivre des cours dans, au moins, deux périodes différentes de l'histoire à chaque semestre. Cela leur permet d'allier la spécialisation dans un domaine de recherche précis, à travers la réalisation de leur mémoire, à une formation généraliste permettant la consolidation et l'approfondissement de leur culture historique. Ce parcours constitue ainsi une excellente préparation à certains concours, comme ceux de l'enseignement.

Volume horaire

Plus de 400 heures d'enseignement sur deux années.

Les atouts de la formation

- Suivi individualisé de chaque étudiant pour favoriser la construction de son projet de recherche et de son projet professionnel
- Séminaires de recherche sur plusieurs périodes historiques
- Formation à la recherche hautement spécialisée
- Passerelle (S2 et S3) avec le parcours « Guerre et Société »

Compétences acquises

À l'échelle de la mention, les étudiants apprendront à construire une analyse réflexive et distanciée, maîtriser les outils de la communication scientifique, développer une conscience critique. De manière plus spécifique, les étudiants du parcours Pouvoir et Société seront, à l'issue de ce Master, en capacité de :

- Constituer et analyser un corpus de sources
- Faire dialoguer les périodes historiques et les disciplines
- Mobiliser les recherches les plus récentes sur un sujet et les replacer dans l'historiographie
- Mettre en œuvre une veille scientifique
- Construire un discours historique argumenté et adapté au public visé

Débouchés

- Enseignant-chercheur (après poursuite en doctorat)
- Ingénieur d'études (centres et instituts de recherche)
- Médiateur ou journaliste scientifique
- Conseiller scientifique ou culturel (institutions patrimoniales, collectivités territoriales)

Organisation de la formation

La formation s'organise en quatre semestres. Les trois premiers semestres sont consacrés à des enseignements sur le campus ou sur site ; le quatrième semestre est entièrement dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche. En sus des enseignements, les étudiants devront donc :

- effectuer un stage de quinze jours (Master 1) dans un laboratoire de recherche, dans une institution patrimoniale, dans une collectivité territoriale, ...
- rédiger un mémoire de recherche.

Programme des enseignements à compter de la rentrée 2026

Semestre 1

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Informer, désinformer

Formation à la recherche : Archives et sources de l'histoire ; Méthodologie de la recherche ; Enseignements transversaux (paléographie, muséologie, histoire de l'art, ...)

Enseignements pré-professionnels : Conduite de projet ; Culture administrative ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 2

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Représenter le pouvoir ; Sociétés en guerre

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Terrain de l'historien ; Assistance à journée d'études ; Enseignements transversaux (paléographie, recueil de données, ...)

Enseignements pré-professionnels : Médiation culturelle ; Conduite de projet ; Langue vivante pour historien ; Usages spécialisés des outils numériques

Semestre 3

Séminaires de recherche : Centres et marges de l'histoire ; Informer, désinformer ; Contester le pouvoir ; Religions et sociétés ; Faire corps, faire société

Formation à la recherche : Méthodologie de la recherche ; Assistance à journée d'études

Enseignement pré-professionnel : Entraînement à la note de synthèse

Aménagements particuliers

L'Université de Picardie Jules Verne s'engage à accueillir et accompagner les étudiants tout au long de leur formation. Un accompagnement spécifique et, si nécessaire, des aménagements peuvent être mis en œuvre grâce à un travail collaboratif entre la mission Handicap, le référent Handicap de l'UFR et la/le responsable de la formation.

Pour plus d'informations : <https://www.u-picardie.fr/lupjv/nos-engagements-societaux/accueillir-accompagner-personnes-en-situation-handicap>

Conditions d'admission

Master 1

La première année de Master est ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence générale ou d'une licence professionnelle dans les mentions suivantes : Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Humanités ; Géographie et aménagement ; Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales ; Lettres ; Psychologie ; Sociologie ; Développement et protection du patrimoine culturel.

L'admission se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du projet de recherche envisagé).

Toute candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme MonMaster : <https://monmaster.gouv.fr/>

Capacité d'accueil : 15 places en Master 1.

Master 2

L'entrée en Master 2 est de droit pour tout étudiant ayant effectué et validé un Master 1 (parcours « Pouvoir et Société ») à l'Université de Picardie Jules Verne.

Pour les étudiants extérieurs, l'entrée directe en Master 2 est possible sous réserve d'une formation de Master 1 en Histoire. Dans ce cas, l'admissibilité se fait sur dossier : CV + lettre de motivation (incluant une présentation du projet de recherche envisagé). La candidature doit être effectuée par le biais de la plateforme eCandidat : <https://www.u-picardie.fr/ecandidat/#!accueilView>. Après première sélection des dossiers, un entretien d'admission est réalisé.

Formation continue

Le Master est accessible aux salariés ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les conditions de prise en charge de la formation (sfcu@u-picardie.fr).